

3B INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 Rue de la Moulinatte - Parc d'activité du Grand Port,
33130 BEGLES
804 655 017 RCS BORDEAUX

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 20 février,
A 10 heures,

Les associés de la Société 3B INVESTISSEMENT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur José FELGUEIRAS DE BRITO, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Silvio BARREIRO DE BRITO est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence et la liste des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Agrément d'une cession d'actions,
- Nomination de Directeurs Généraux,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'agréer les cessions d'actions par **Monsieur José FELGUEIRAS DE BRITO** :

- **au profit de Monsieur Silvio BARREIRO DE BRITO de 25 actions** sur les 60 actions lui appartenant dans la Société, moyennant le prix total de 250 euros, soit 10 euros par action,
- **au profit de Monsieur Bruno BARREIRO DE BRITO de 25 actions** sur les 60 actions lui appartenant dans la Société, moyennant le prix total de 250 euros, soit 10 euros par action.

L'Assemblée Générale charge son Président de veiller à l'accomplissement des formalités d'inscription des actions au compte du cessionnaire dans les registres de la Société à la date du transfert de propriété fixée par les parties et notifiée à la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Directeur Général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Monsieur Bruno BARREIRO DE BRITO, né le 03 décembre 1981, de nationalité portugaise, demeurant 11 rue Dumagodoux, 33130 BEGLES,

Monsieur Silvio BARREIRO DE BRITO, né le 23 septembre 1984 à ARCOS DE VALDEVEZ, de nationalité portugaise, demeurant 32 Ter porte 2 rue Jean Mace, 33130 BEGLES,

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Bruno BARREIRO DE BRITO et Monsieur Silvio BARREIRO DE BRITO auront comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et les associés présents et représentés.

Le Président associé
José FELGUEIRAS DE BRITO

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le secrétaire associé
Silvio BARREIRO DE BRITO

A handwritten signature in black ink, featuring a series of loops and a long horizontal stroke.

Bruno BARREIRO DE BRITO
Associé

A handwritten signature in black ink, with a large, prominent loop at the top and several horizontal strokes below it.